

EPLEPPA VESOUL AGROCAMPUS

16 Rue Belin, 70000 Vesoul

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

CREATION D'UN POLE APICOLE A PORT SUR SAONE

LOT N° :

.....

Acte d'Engagement

Montant total hors taxe du marché de base :euros

Maître d'ouvrage :

Le maître d'ouvrage est **L'EPLEFPA VESOUL AGROCAMBUS**, représenté par son directeur, **Mr Deret** :

Son siège est situé à **Vesoul, 16 Rue Belin, CS60353, 70014 Vesoul cedex**
Tél. : 03 84 96 85 00 - Fax : 03 84 96 85 30

Objet du marché :

CREATION D'UN POLE APICOLE

Lieu(x) d'exécution : **17 Rue de Bougnon, zone de la Mognotte, 70170 Port sur Saone**

Mode de passation et forme de marché :

Procédure de passation : procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de lancer des négociations avec les lots qu'il jugera nécessaire.

Maîtrise d'oeuvre :

Agence Rochet Blanc Gérald
2 chemin de la Coupotte
70190 Le Cordonnet

Représentée par : Mr Rochet Blanc Gérald

Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles 127 à 130 du Décret du 25 mars 2016 n°2016-360 (nantissements ou cessions de créances) :

Mr Ludovic Deret, Directeur

Comptable public assignataire des paiements :

Service de Gestion Comptable : Eplefa Lycée Agricole, agent comptable, Eplefa Vesoul, 15 Grande Rue, 25620 Mamirolle

PREAMBULE : LISTE DES LOTS EN MARCHES SEPARES

Les travaux sont répartis en 12 lots désignés ci-dessous :

Lot	Désignation
01	TERRASSEMENT VRD
02	DEMOLITION GROS ŒUVRE MACONNERIE
03	CHARPENTE LC OSSATURE BOIS
04	COUVERTURE ETANCHEITE ZINGUERIE
05	MENUISERIE EXTERIEURE BOIS ALUMINIUM
06	CLOISON DOUBLAGE PEINTURE
07	MENUISERIE INTERIEURE
08	CARRELAGE FAIENCE
09	PLOMBERIE SANITAIRE
10	FAUX PLAFONDS
11	ELECTRICITE CF CF
12	CHAUFFAGE VMC

Chaque lot fera l'objet d'un seul acte d'engagement signé avec le maître d'ouvrage.

LOT N° :
.....

Article premier : Contractant

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- agissant pour mon propre compte¹ ;
- agissant pour le compte de la société² :

.....
.....
.....
.....

- agissant en tant que mandataire du groupement solidaire³
- agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint
- agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du
..../..../.....

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P), et des documents qui y sont mentionnés,
- et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 50 à 55 du Décret du 25 mars 2016 n° 360-2016 ainsi que l'Arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements pouvant être demandés par aux candidats,

Je m' **ENGAGE** ou j' **ENGAGE** le **groupement dont je suis mandataire**⁴, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le Cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les travaux qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

¹ Cocher la case correspondante à votre situation
² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée
³ Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement
⁴ Rayer la mention inutile

Article 2 : Prix

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 6.2 du C.C.A.P.

Les travaux définis au C.C.A.P. sont divisés en 12 lots (tranche unique).

Les travaux du lot concerné par cet acte d'engagement seront rémunérés par application d'un prix global forfaitaire égal à :

Marché de base :

Total du marché de base:

- Montant hors taxe (1) : Euros
- TVA (taux de %) Euros
- Montant TTC Euros
- Soit en lettres :
.....

(1) Veuillez reporter ce chiffre sur la page de garde n°01 du présent document

Options pour les lots 01 et 05

Total des Options :

- Montant hors taxe (1) : Euros
- TVA (taux de %) Euros
- Montant TTC Euros
- Soit en lettres :
.....

Marché de base + Options pour les lots 01 et 05
--

Total des Base + Options :

- Montant hors taxe (1) : Euros
- TVA (taux de %) Euros
- Montant TTC Euros
- Soit en lettres :
.....

Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant total HT de la prestation

Article 3 : Délais d'exécution

Le délai d'exécution de l'ensemble des lots est de 12 mois + 1 mois de préparation

Ces délais partent à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant au titulaire du lot concerné de commencer en premier l'exécution des travaux lui incombant.

Le délai d'exécution propre au lot pour lequel je m'engage sera déterminé dans les conditions stipulées à l'article 5.1 du C.C.A.P.

Article 4 : Paiement

Les maîtres d'ouvrage se libèreront des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants (*joindre un ou des RIB*) :

- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Etablissement :
Numéro de compte : Clé :
Code banque : Code guichet :

- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Etablissement :
Numéro de compte : Clé :
Code banque : Code guichet :

- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Etablissement :
Numéro de compte : Clé :
Code banque : Code guichet :

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Conformément à l'article 8.1 du C.C.A.P. la ou les entreprises ci-après désignées

- refusent⁵ de percevoir l'avance
- acceptent de percevoir l'avance

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 45, 47 à 50 de l'Ordonnance du 23 juillet 2015 n°2015-899 et l'article 51 du Décret du 25 mars 2016 n°2016-360.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

⁵ Cocher la case correspondant à votre situation

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A

Le

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre ⁶ pour valoir
acte d'engagement

A

Le

l'EPLEFPA VESOUL AGROCAMPUS,
représenté par son directeur, **Mr**
Ludovic Deret :

(Signature + cachet)

DATE D'EFFET DU MARCHÉ

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé

Le

par le titulaire destinataire

⁶ Préciser la ou les variantes à retenir dans ce marché

ANNEXE N° 1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT relative à la présentation d'un sous - traitant OU ACTE SPECIAL
--

A - Identification de l'acheteur

DC13

Le maître d'ouvrage est **l'EPLFPA VESOUL AGROCAMPUS**, représenté par son directeur, **Mr Ludovic Deret** :

Son siège est situé à **Vesoul, 16 Rue Belin, CS60353, 70014 Vesoul cedex**
Tél. : 03 84 96 85 00 - Fax : 03 84 96 85 30

Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles 127 à 130 du Décret du 25 mars 2016 n°2016-360 : **Mr Ludovic Deret** ;

Comptable assignataire des paiements : Service de Gestion Comptable : Eplefa Lycée Agricole, agent comptable, Eplefa Vesoul, 15 Grande Rue, 25620 Mamirolle

B - Objet du marché	DC13
----------------------------	-------------

Objet du marché : **CREATION D'UN POLE APICOLE A PORT SUR SAONE**

Numéro de marché (*le cas échéant*) : Lot n° :
Nom ou dénomination et adresse du candidat ou du titulaire :
.....

C - Prestations sous-traitées	DC13
--------------------------------------	-------------

Nature des prestations :
.....
.....
Montant prévisionnel des sommes à payer directement au sous-traitant :
Montant HT :
Montant TTC :
Modalités de variation des prix :
Date ou mois d'établissement des prix : **La date d'établissement des prix est la date de la signature de l'offre de prix par le candidat.**

D - Sous-traitant	DC13
--------------------------	-------------

Nom, prénom, raison ou dénomination sociale :
.....
.....
Forme juridique :
.....
Numéro et ville d'enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers : .
.....

Le présent acte spécial :

- a pour objet d'accepter le sous-traitant et d'agréer ses conditions de paiement
- est un acte spécial modificatif ; il annule et remplace celui du : / /20

Le sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct :

- Oui
- Non

E - Conditions de paiement prévu par le projet ou le contrat de sous-traitance et modalités de règlement	DC13
---	-------------

Compte à créditer (intitulé, numéro, ...) - Joindre un relevé d'identification bancaire ou postal :

Avance :

- le sous-traitant demande à bénéficiaire de l'avance
- le sous-traitant ne demande pas à bénéficiaire de l'avance

Modalités de règlement :

.....
.....
.....
.....
.....

F - Capacités professionnelles et financières du candidat et déclaration de non interdiction d'accès aux marchés publics	DC13
---	-------------

Le sous-traitant mentionne les capacités professionnelles et financières suivantes :

.....
.....
.....
.....
.....

Le sous-traitant produit, dans tous les cas de figure, une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès aux marchés publics.

G - Exemple unique du titulaire	DC13
--	-------------

Le titulaire établit qu'une cession ou un nantissement de créance résultant du marché ne fait pas obstacle au paiement direct du sous-traitant dans les conditions prévues à l'article 62 de l'Ordonnance du 23 juillet 2015 n°2015-899 ainsi qu'aux articles 133 à 137 du Décret du 25 mars 2016 n°2016-360 en produisant soit l'exemplaire unique du marché qui lui a été délivré, soit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créance.

Le titulaire confie à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct l'exécution de prestations pour un montant supérieur à celui qui a été indiqué dans le marché. Il a obtenu la modification de l'exemplaire unique prévu aux articles 127 à 130 du Décret du 25 mars 2016 n°2016-360.

Le titulaire déclare que l'exemplaire unique a été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne peut être restitué. Il justifie que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée ou que le montant a été réduit afin que le paiement soit possible. Il donne une attestation du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché.

H - Acceptation et Agrément Des conditions de paiement du sous-traitant	DC13
--	-------------

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A le
Le candidat ou le titulaire

L'EPLEFPA VESOUL AGROCAMPUS,
représenté par son directeur, **Mr**
Ludovic Deret :

.....
(Signature + cachet)

I- Notification de l'acte spécial au titulaire	DC13
---	-------------

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'acte spécial au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent acte spécial.

A..... le